**Département de Loir-et-Cher**
**Arrondissement de ROMORANTIN-LANTHENAY**
**Commune de MENNETOU-sur-CHER**

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2026

Le vingt-sept mars deux mille-vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Mennetou-sur-Cher dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre BLANCHARD, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de la convocation : 21 mars 2026 –

**PRESENTS** : MM. BLANCHARD Pierre – GODET Karine – BEALE Alain – DUBOIS Jesuina – DUVIN Sylviane – LACOSTE Thierry – VAUQUELIN Laëtitia – THIEBAUT Agathe – LOMBARD Jeanne – L'HOSTE Hélène

**POUVOIRS** : M. BERGOUGNOUX a donné pouvoir à Mme GODET –
M. TOUSSAINT Yoann a donné pouvoir à M. BEALE
M. NICOLLE a donné pouvoir à Mme LOMBARD
**ABSENTS** : M BEN AMARA Slim (pouvoir reçu après la séance)
**SECRETAIRE** : LOMBARD Jeanne

## ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL REPRESENTANT LA COMMUNE AUPRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres des différents syndicats auprès desquels la Commune est représentée :

**SIVOS CHATRES-LANGON-MARAY- MENNETOU** :
Titulaires : M. TOUSSAINT Yoann - NICOLLE Yohan, L'HOSTE Hélène,
Suppléante : Mme THIEBAUT Agathe.

**SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE de THENIOUX-GRACAY-MASSAY** :
Titulaire : M. LACOSTE Thierry,
Suppléant : M. TOUSSAINT Yoann.

**SIDELC** :
Titulaire : M. BEALE Alain,
Suppléant : M. BLANCHARD Pierre.

**PAYS de la VALLEE DU CHER et du ROMORANTINAIS** :
Titulaire : M. BLANCHARD Pierre
Suppléante : Mme THIEBAUT Agathe

**Conseil d'Administration de la MAISON de RETRAITE DE CHATRES-sur-CHER**
Le Conseil Municipal doit élire, conformément aux statuts de ce syndicat, un délégué titulaire : Mme GODET Karine
suppléant. : M. BERGOUGNOUX Jérémie

**CCAS de MENNETOU SUR CHER :**
M. BLANCHARD – Maire, membre de droit.

Mme GODET Karine, M. BEN AMARA Slim, Mme DUVIN Sylviane, M. LACOSTE Thierry, Mme DUBOIS Jesuina,

**DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET MISE EN PLACE DE REFERENTS DE QUARTIER :**

Le Conseil Municipal décide de constituer plusieurs commissions municipales destinées à préparer la prise de décisions. Les conseillers municipaux s'y inscrivent selon leurs souhaits et compétences.

Les commissions suivantes sont ainsi formées :

**COMMISSION BATIMENTS, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX :**
Responsable : M. BEALE Alain
Membres : Mme VAUQUELIN Laëtitia – Mme THIEBAUT Agathe –
M. BERGOUGNOUX Jérémie.

**COMMISSION EQUIPEMENTS MUNICIPAUX, SECURITE, VOIRIE et PERSONNEL COMMUNAL :**
Responsable : M. BERGOUGNOUX Jérémie
Membres : Mme DUVIN Sylviane – Mme DUBOIS Jésuina – M. NICOLLE Yohan – M. BEN AMARA Slim – M. LACOSTE Thierry

**AFFAIRES SCOLAIRES, FAMILLES ET PETITE ENFANCE :**
Responsable : M. TOUSSAINT Yoann
Membres : Mme L'HOSTE Hélène – M. NICOLLE Yohan

**AFFAIRES SOCIALES ET EVENEMENTS :**
Responsable : Mme GODET Karine
Membres : Mme DUBOIS Jesuina – Mme DUVIN Sylviane -M. LACOSTE Thierry – M. NICOLLE Yohan – Mme VAUQUELIN Laëtitia

**COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE :**
Responsable : Mme LOMBARD Jeanne
Membres : M. BEN AMARA Slim – Mme L'HOSTE Hélène – Mme DUVIN Sylviane – Mme GODET Karine – Mme VAUQUELIN Laëtitia

**COMMERCE, TOURISME ET GRANDS PROJETS** :
Responsable : Mme THIEBAUT Agathe
Membres : Mme VAUQUELIN Laëtitia – Mme L'HOSTE Hélène – M. BEN AMARA Slim – M. BEALE Alain

D'autre part, afin de permettre à la population de pouvoir contacter un élu de proximité, il est mis en place quatre référents de quartier, à savoir :

- Référent quartier Blatière : Yohan NICOLLE
- Référent quartier Coteau : Jesuina DUBOIS
- Référent quartier Gendarmerie : Slim BEN AMARA
- Référent quartier Bourg et Cher : Sylviane DUVIN.

## ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sont élus :
Au poste de titulaires :
- M. BEALE Alain
- M. LACOSTE Thierry,
- Mme L'HOSTE Hélène,

au poste de suppléants :
- Mme VAUQUELIN Laëtitia,
- Mme THIEBAUT Agathe
- M. BERGOUGNOUX Jérémie,

## DETERMINATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX : MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES. applicables à compter du 1er avril 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer comme suit les indemnités de fonction applicables, compte-tenu des délégations accordées par arrêtés municipaux :

| NOM | FONCTION | % de l'indice brut 1027 de la fonction publique |
|---|---|---|
| BLANCHARD Pierre | Maire | 37 % |
| BERGOUGNOUX Jérémie | 1ère adjoint | 11 % |
| GODET Karine | 2ème adjointe | 11 % |
| BEALE Alain | 3ème adjoint | 11 % |
| TOUSSAINT Yoann | Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, aux familles et à la petite enfance | 6 % |
| LOMBARD Jeanne | Conseillère municipale déléguée à la communication et à la vie associative | 6 % |
| THIEBAUT Agathe | Conseillère municipale déléguée au commerce, au tourisme et aux grands projets | 6 % |

Le total des indemnités versées respecte la limite du taux maximal autorisé pour les indemnités des élus des communes inférieures à 1000 habitants.

**Délégations de compétences du conseil municipal au Maire :**

Le Conseil Municipal donne délégation à M. le Maire pour un nombre limité de compétences sur lesquelles il pourra prendre des décisions sans qu'il soit nécessaire de réunir le Conseil Municipal.

**QUESTIONS DIVERSES** :

- M. le Maire précise que sont délégués auprès de la CCRM :

M. BLANCHARD Pierre – Mme GODET Karine (selon l'ordre de présentation résultant des élections municipales)

- Cession des logements de l'auberge de la Tour : le Conseil Municipal ne souhaite pas apporter de modifications à la délibération du Conseil Municipal précédent fixant le prix de vente des logements annexes à l'auberge de la Tour,

- Diverses manifestations à venir et sujets urgents sont évoqués, pour lesquels des réunions ou actions de communication sont à prévoir :

- Tour du Loir et Cher, le 18 avril 2026,

- Ouverture de la déchetterie mobile à l'ancienne gare, une fois par mois, à partir du 23 mai,

- Formation à l'utilisation de panneau pocket.

- Les diverses commissions vont se mettre en place et traiter tous ces sujets.

Fait à Mennetou-sur-Cher, le 27 mars 2026